

## CHAPITRE QUATORZIÈME

Voyage au Labrador — Aumônier franciscain — Le Père Simon de la Place, récollet, missionnaire à Anticosti et premier missionnaire chez les Esquimaux — La côte de l'Atlantique — Phoques et morue — Un village d'Esquimaux — Race, vêtements, nourriture, chants et danses de ces indigènes — Leur caractère jovial — Ce ne sont pas des Peaux-Rouges — Vaste Baie — Retour

COMME pour l'expédition de Jolliet à la baie d'Hudson, nous sommes obligés de suivre le résumé qu'a fait M. Pierre Margry du journal de l'explorateur québécois — journal qui semble avoir été soit égaré, soit mis délibérément à l'abri des investigations des chercheurs. La *Revue Canadienne* a publié ce résumé en 1872; nous n'en rappellerons, et très sommairement, que ce qui concerne le Labrador proprement dit <sup>1</sup>.

Disons d'abord que, sous le régime français, la côte du Labrador commençait immédiatement à l'est des îles et filets de Mingan (concession de Jolliet et de LaLande) et se poursuivait le long du golfe Saint-Laurent et du détroit de Belle-Ile, puis — à partir de la « pointe du détour » — le long de l'Atlantique jusqu'aux terres voisines du dé-

---

[1. Grâce aux indications précises de H. Harisse, dans ses *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700* (Paris, 1872), le R. P. Delanglez a pu retrouver à Paris le journal autographe de Jolliet et les dessins qui l'accompagnaient. Il l'a étudié à la lumière des documents contemporains et a bien voulu offrir à monsieur Antoine Roy de le publier intégralement, dessins compris, avec une introduction et des notes, dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1943-1944.*]

troit d'Hudson. (Traité d'Utrecht.) Aujourd'hui, on peut dire qu'il y a deux Labradors: l'un dont le nom ne figure pas sur les cartes de géographie, mais revient à chaque instant dans le langage courant et populaire des habitants de la côte nord: c'est le *Labrador laurentien*, ou canadien, qui fait bordure à la portion nord du golfe Saint-Laurent: l'autre, le seul désigné sous son ancien nom par les géographes, dont les côtes sont baignées par les eaux du détroit de Belle-Isle et de l'Atlantique: c'est le *Labrador océanique*. Le premier fait partie de la province de Québec; le second est annexé politiquement à Terre-Neuve<sup>1</sup>.

Parti de Mingan vers le commencement de juin 1694, ce ne fut qu'un mois plus tard, après avoir mouillé dans plusieurs havres pour permettre aux explorateurs d'y faire la traite et la pêche<sup>2</sup>, que le *Saint-François* atteignit les îles Saint-Jacques, en face de la baie de Missina, d'où l'on commence à apercevoir Terre-Neuve<sup>3</sup>.

1. Par proclamation royale datée de la cour de Saint-James le 7 octobre 1763 (l'année même de la signature du traité de Paris), l'île d'Anticosti, le Labrador et une petite étendue de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à partir de la rivière Saint-Jean (un peu à l'ouest de Mingan), furent annexés au gouvernement de Terre-Neuve; mais, en 1825, un acte du parlement impérial recula les bornes du Canada à l'est, et les fixa à une ligne courant depuis l'anse au Blanc Sablon jusqu'au 52<sup>e</sup> degré de latitude nord. Anticosti et le Labrador laurentien revinrent alors au Canada et cessèrent de faire partie du gouvernement de Terre-Neuve. — (Voir 6 George IV, chap. 59, sec. 9.)

2. Il ne faut pas s'étonner de voir Jolliet faire la traite sur ces côtes. Le privilège des associés de la ferme du roi ne s'étendait que jusqu'aux deux lieues au-dessous des Sept-Îles; à l'est des concessions accordées à François Bissot, à Jolliet et à Lalonde, le champ était laissé libre à tous les pêcheurs et traiteurs, indistinctement; seulement, chacun d'eux était exposé à voir un ou plusieurs concurrents s'établir à ses côtés. Une petite concession portant privilège avait été faite cependant, en 1689, près de Blanc Sablon, mais comme un des concessionnaires était François Pachot lui-même, ceux qui montaient son navire, le *Saint-François*, pouvaient y faire la traite en toute sécurité et légalité.

3. C'est sur une île voisine de Terre-Neuve qu'un petit-fils de Louis Jolliet, que nous croyons être Jean-Baptiste Jolliet de Mingan, fut tué accidentellement par le sieur Pierre Tessier, qui l'accompagnait, en 1738. L'infortuné jeune homme expira trois quarts d'heure après avoir reçu le coup fatal. — (Archives du ministère de la marine, à Paris; document résumé par M. Edouard Richard, archiviste du gouvernement canadien.)

Jolliet, à l'instar des premiers explorateurs de la Nouvelle-France, descendit sur une de ces îles et y planta une croix.

Dans ces haltes, et à certains jours, on dressait un autel, le Père franciscain célébrait le saint sacrifice de la messe, et l'on faisait les prières ordinaires « pour le roi, le bourgeois du navire, ses associés, et aussi pour l'heureuse réussite du voyage. »<sup>1</sup>

Le 9 juillet au soir, on atteignit les îles de Balsamon, qui marquent le commencement du détroit de Belle-Ile.

Le 10, les voyageurs rencontrèrent sur la mer « des glaces qui, dans le lointain, paraissaient comme des châteaux ». Le lendemain ils passèrent en face d'une île qu'ils nommèrent la Citadelle. C'était un rocher à pic, de trente pieds de hauteur, qui formait un triangle de plus de quinze arpents, « avec des fossés naturels, des places d'armes tout à l'entour », pavées de gravier et de cailloux. Le même jour — 11 juillet — le *Saint-François* doubla « la Pointe du Détour, qui est la fin du détroit de Belle-Ile, nommée par quelques-uns le Cap Charles<sup>2</sup> ».

Les voyageurs virent alors devant eux « une anse pleine d'îles »; ils mouillèrent près des premières, à cause du vent du sud.

---

1. M. Margry ne donne pas le nom du Père récollet qui accompagnait l'expédition. [Le journal manuscrit de Jolliet ne l'indique pas non plus.] Nous savons seulement que le Père Simon de la Place, récollet, se trouvait à Anticosti en 1689, et que, cette même année, il était allé annoncer l'Évangile aux Esquimaux. Le Père Sixte Le Tac dit expressément que le Père Simon de la Place fut le premier missionnaire qui soit allé chez les Esquimaux.

2. La baie voisine du cap Charles a été indiquée comme devant être le terminus d'une ligne de chemin de fer qui relierait Québec au Labrador océanique. Du cap Charles à la côte de l'Irlande, la traversée se ferait en trois jours. Un autre projet serait de relier la baie James à l'Atlantique par un chemin de fer qui suivrait la vallée de la rivière appelée *East Main*, à l'est de la baie, puis, après avoir franchi un désert de sable sans montagnes, atteindrait la vallée du fleuve Hamilton et celle du lac Melville, et aurait son terminus à l'estuaire Hamilton (*Hamilton Inlet*).

Toute cette côte dentelée et déchiquetée du Labrador serait extrêmement dangereuse si elle n'était protégée contre les vents par une multitude d'îles et îlots qui sont pour les navigateurs un abri admirable.

Le 12 juillet au matin, « on entendit comme deux coups de canon au loin. Jolliet s'embarqua dans un canot avec deux hommes pour aller à la découverte. Il reconnut que c'était des glaces qui avaient fait ce bruit en se brisant et en tombant dans la mer ».

On était enfin entré dans la mer tout parsemée d'îles de la côte du Labrador, et là commence un véritable voyage de découvertes. Jolliet « donne des noms aux lieux comme s'ils n'étaient connus de personne et qu'il en prit possession le premier. Il veut aussi apprendre ce que peut produire d'avantages aux Canadiens le commerce avec les Esquimaux ».

L'explorateur avait encore un autre but: celui de trouver un passage moins au nord que le détroit d'Hudson pour communiquer de l'Atlantique à la baie James.

Jolliet donna le nom de Saint-Louis à une baie dans laquelle il entra le 13 juillet<sup>1</sup>. On alluma les feux, on tira du canon pour attirer les Sauvages, mais personne ne parut, et l'écho seul répondit aux détonations.

Le 14, « comme le vent était contraire au point de faire douter une tempête<sup>2</sup>, on s'arrêta pour raccommoder la barque; Jolliet monta sur une île d'où il découvrit bien dix lieues dans la baie vers le nord-ouest, en outre des deux qu'on avait déjà parcourues. Par la coupe des montagnes, il pensa que la baie continuait au delà. Il y

---

1. Ce nom a été conservé; on le retrouve sur une carte officielle de la province de Québec, publiée en 1898.

2. Ce joli archaïsme — douter une tempête — est sans doute cité textuellement du manuscrit original. Il est regrettable que M. Margry, qui a trouvé bon de publier intégralement des pages d'inepties anonymes, dans un de ses volumes de documents historiques, n'ait pas cru devoir reproduire textuellement les manuscrits authentiques de Louis Jolliet qu'il a eus entre les mains.

vit plusieurs ilots de roche et des îles couvertes de grands bois d'épinettes, de trembles et de bouleaux, ainsi que les montagnes voisines. Les îles des bords de la mer seules lui parurent peuplées et revêtues de mousse.

« La plupart de ces îles étaient fort hautes, et chacune dans son milieu représentait comme des montagnes d'une terre ferme.

« Jolliet examina ainsi avec la plus grande attention le paysage, mais le soleil se coucha sans montrer les Esquimaux tant souhaités.

« Enfin le 15, comme l'on quittait la baie, il aperçut au large une biscaïenne faisant la route de Terre-Neuve. Sa pensée d'abord fut que c'était un navire européen, parce qu'elle retourna sur ses pas (*sic*), mais, deux heures après, le *Saint-François* vit arriver les Esquimaux.

« Il s'en présenta d'abord à Jolliet que deux, chacun dans un canot de loup marin, pour traiter de quelques peaux. Les autres demeurèrent au loin. Ils ne voulurent pas aborder, mais ils ne cessèrent de crier, quoique plus hardis: *Ahé! ahé! Thou, tcourakou!* c'est-à-dire: « Bas les armes! Point de trahison! » Ils étaient à portée de mousquet des Français, et ceux-ci voyaient bien les signes qu'ils leur faisaient d'aller à eux. Enfin Jolliet s'y décida. Il prit avec lui, dans le bateau, trois hommes et quelques couteaux pour la traite. On s'aborda aisément des deux parts.

« Des deux Esquimaux, l'un, vieillard à barbe noire (qui avait sans doute eu des rapports avec les Espagnols) ... se nommait Capitena Joannis; l'autre, sans barbe, s'appelait Kamicterineac. Tous deux étaient grands, gras et blancs. »

Chacun d'eux était couvert d'un « capot de loup marin à capuchon, semblable à ceux des Récollets » se terminant par une queue ou pointe « bien passée et bien cou-

sue ». L'un et l'autre avaient « une culotte de peau avec le poil, et des bottes de loup marin, le tout bien cousu et bien fait.

« Les deux Esquimaux firent signe à Jolliet et à ses compagnons d'entrer et de mouiller dans un havre qui paraissait proche. L'espérance de faire quelque commerce et peut-être quelque découverte porta Jolliet à pénétrer dans ce havre, que l'on nomma, en souvenir du vaisseau et du bourgeois (François Pachot), le havre Saint-François<sup>1</sup>.

« Le lendemain, après une nuit tranquille, sur les huit heures, nos Français entendirent les mêmes cris: *Ahé! ahé!* C'était les deux Esquimaux de la veille qui les invitaient à la traite. Mais comme ils voulaient toujours ne pas venir à bord, Jolliet descendit sur le bateau avec quatre hommes. S'approchant des nôtres en étendant et agitant des peaux de loutres comme ils eussent fait de pavillons, les deux Esquimaux ne cessaient de crier: *Ahé! ahé! Thou, tchourakou!* redoublant fréquemment: *Thou, tchourakou*, c'est-à-dire: « Point de trahi-  
« son! bas les armes! » Ils avaient à terre, au loin, leurs arcs, des flèches et un fusil. Ils faisaient signe à Jolliet d'agir de même. Lorsque le bateau de celui-ci fut arrivé près des roches, il aborda et alla seul au-devant d'eux; mais ils se retirèrent aussitôt en arrière; tout étonnés et inquiets, ils lui firent signe avec la main de retourner au bateau, et lorsqu'il y fut, ils lui dirent avec gaîté, la satisfaction peinte sur le visage! *Catchia!* « Voilà qui est bien. » Alors ils joignirent les Français. Mais un d'eux gardait toujours les armes et les flèches, pendant que l'autre traitait. Ils ne venaient que l'un après l'autre, disant toujours: *Tchourakou!*

---

1. Ce nom, inscrit sur les cartes de Jolliet, a aussi été conservé.

« Jolliet écrivit plusieurs mots de leur langue, qu'ils lui donnèrent avec des témoignages de joie. Ces Esquimaux furent les deux seuls qu'il aperçut. En les quittant, ils lui firent entendre qu'ils allaient dans leur chaloupe rejoindre leurs gens, partis depuis peu de ce havre. Nos Français, en effet, y comptèrent onze grandes cabanes du printemps, et reconnurent là, comme à la baie Saint-Louis, que ceux qui y avaient séjourné y avaient fait des canots et raccommodé des biscariennes.

« Le 17 juillet, ils doublèrent le cap qui sépare le havre de Saint-François de la baie appelée de ce nom par eux, et y entrèrent.

« Le 18, ils traversèrent la baie Saint-Michel et y trouvèrent un bon mouillage, où ils furent retenus par le vent de N.-O., et par la pluie. Jolliet profita de cette nécessité pour envoyer un canot reconnaître les petites anses. Celui qui le menait remarqua qu'il y avait quantité de bois sur les montagnes, et dans les vallées l'apparence d'une rivière.

« Le 21, laissant une baie à gauche, dans le nord-ouest, et les îles que l'on nomma îles Saint-Thomas, le *Saint-François* entra dans un canal » . . .

Le lendemain, le vent étant sud-sud-ouest, « comme le *Saint-François* allait sortir des îles . . . l'équipage découvrit dans le nord-ouest une grande baie dont le fond ne paraissait point<sup>1</sup>. On jugea aussitôt que ce pouvait être la grande rivière que l'on cherchait, sur laquelle les Esquimaux devaient se trouver, sinon que l'on y rencontrerait du moins un passage dans les îles pour abrégier la route.

« Après avoir bien considéré tout, en bas et du haut des mâts, Jolliet résolut d'entrer dans cette rivière. Nos

---

1. Probablement la baie de Sandwich.

Français avaient fait environ une lieue lorsque, passant le long d'une île pleine de goélands, ils entendirent plusieurs voix: c'étaient celles des Esquimaux, qui parurent presque au même instant. Ils montaient deux biscaïennes qu'ils s'empressèrent de mener dans une île, puis, comme ceux qu'on avait vus les jours précédents, ils se mirent à crier: *Ahé! Ahé!*, en montrant des loups marins. Plus courageux que les autres, ils vinrent à bord du vaisseau au nombre de six, chacun dans un canot... Après avoir changé quelques loups marins, ils firent signe à nos Français de gagner la baie et qu'ils allaient les y suivre avec leurs biscaïennes pour leur montrer leur village, où l'on traiterait davantage. Jolliet le souhaitait, car, disait-il, tout roule sur ce mot de traite, et cependant cette traite n'est pas grand'chose jusqu'ici. Ils les crut donc, et peu de temps après il vit leurs biscaïennes arriver à la voile derrière le *Saint-François*, qui cargua les siennes pour les attendre. Deux canots s'avancèrent alors pour montrer le passage par lequel il fallait entrer... Jolliet les laissa prendre les devants et les suivit avec plaisir dans le canal faisant nord-nord-ouest quatre lieues jusqu'aux cabanes du village. »

#### UN VILLAGE D'ESQUIMAUX

« Jolliet estimait être par 53°44' de latitude. Le *Saint-François* mouilla sur les deux heures de l'après-midi devant le village, où, lorsque tous furent assemblés, nos Français comptèrent neuf cabanes, trois biscaïennes et un charrois. Tout était en bon ordre. Neuf canots vinrent trouver Jolliet et son monde, faisant les signaux et les harangues ordinaires; puis, après avoir traité, ils s'en retournèrent avec beaucoup de joie.

« Ils firent alors de la fumée sur une montagne de leur île, pour avertir deux canots qui étaient dans la baie.



Dans l'un était leur chef, nommé Guignac, qui voulut venir droit au navire; ils l'approchèrent, et ensuite ces dix canots vinrent avec lui, tous rangés de front, les hommes toujours haranguant et disant sans cesse le *Tcharakou*: « paix partout, bas les armes, point de tra-  
« hison, bons capitaines de tous côtés ».

« L'abord, les embrassades, les cérémonies de joie se firent dans le bateau, contre le navire, après quoi ils s'en retournèrent donnant à entendre qu'ils reviendraient le lendemain » . . .

Ils revinrent en effet le lendemain matin. Ils se montraient gais et affables; « parfois ils faisaient aux Français signe d'aller à leurs cabanes. Jolliet écrivit quelques mots de leur langue, qui lui parut aisée à apprendre ». Ils vinrent de nouveau le soir, mais quelque chose dans le navire leur parut suspect. « Ils firent garde toute la nuit; mais lorsque le jour parut, une grande fumée s'éleva, et soit qu'ils eussent reconnu l'esprit pacifique des nôtres, soit pour une autre raison, ils poussèrent des exclamations de joie et adressèrent aux Français des paroles de paix, les invitant à venir auprès d'eux. Ils firent chanter leurs femmes, dont Jolliet trouva les voix fort douces et très agréables. Néanmoins, après avoir considéré leurs danses et écouté leurs chants pendant quelque temps, il prit garde que ce n'était pas pour cela que le *Saint-François* s'en allait à la découverte, et il cria à son tour aux Esquimaux de venir sans craindre; il nomma toutes les marchandises en leur langue. Ceux-ci l'écoutèrent attentivement et s'embarquèrent dans onze canots; ils approchèrent, firent leurs échanges. Il y eut comme un pacte d'alliance et de paix, grâce à un petit présent que le chef accepta en témoignage de sa joie. ».

Jolliet rapporte ensuite que les explorateurs voulurent donner aux indigènes une idée de leurs propres chants.

« Dans cette entrevue, dit M. Margry, nos Français ne voulurent pas demeurer en arrière avec les Esquimaux sur le point de la mélodie. » Le Père récollet « entonna le *Sub tuum præsidium* et le *Domine salvum fac* sans doute aussi bien que Récollet ne put jamais l'entonner », ce qui provoqua « des cris de remerciements et de joie » . . .

« Ceci se passait sur les huit heures du matin, et après le dîner, c'est-à-dire vers onze heures ou midi, le R. P. Récollet, un fils de Jolliet et cinq hommes de l'équipage descendirent tous armés dans le bateau pour aller à terre et se familiariser plus encore avec les indigènes. »

Ils furent reçus avec affabilité. « Le chef Guignac s'en vint au-devant de nos Français dans son canot, leur montra le lieu propre pour aborder le plus près des cabanes, à une portée de fusil. Lorsqu'on atteignit le rivage, le chef manifesta un vrai plaisir de cette visite, vint prendre par la main le père Récollet à la descente du bateau et le conduisit au village, tandis que la jeunesse et les femmes visitaient les autres Français restés dans le bateau avec leurs armes. « Personne ne disait mot, sinon doucement, et d'un visage riant, écrit Jolliet, passant la main sur l'estomac et sur les bras: *Catchia! catchia!* voilà qui est bien, disaient-ils. »

On mena le Père Récollet tout droit à la cabane du chef. « La femme de celui-ci y entra la première, le Père vint après elle, puis ce fut le tour du chef. Guignac fit voir à notre religieux tout son ménage, après quoi ils passèrent dans les autres cabanes, le chef tenant toujours le Père par la main, chaque famille faisant présent au visiteur de viande et d'huile de loup marin, qui était alors le meilleur de leurs vivres. Cette course faite, Guignac le ramena au bateau, l'embrassa et s'en retourna, disant *Tchourakou*, paix partout, *Catchi*, voilà qui est bien. »

---

## JOLLIET VISITE LE VILLAGE DES ESQUIMAUX

Le lendemain, 25, Jolliet voulut savoir s'il serait reçu par les Esquimaux avec l'empressement que l'on avait témoigné au bon Père franciscain. Il descendit dans le bateau, avec huit hommes, tous armés. « Guignac, l'apercevant, vint seul dans son canot au-devant de nos Français. Il les harangua, leur montra le lieu propre au débarquement, sauta le premier à terre, puis il s'en vint recevoir Jolliet au bateau. Alors il l'embrassa et le prit par la main droite, pendant qu'un autre vieillard lui tenait la main gauche. Un second chef montrait les mêmes civilités en faisant les mêmes cérémonies à M. de La Ferté. Tout le long du chemin, les jeunes gens que l'on rencontrait faisaient de grandes amitiés aux Français. Ils les embrassaient, les complimentaient, et les gestes aidaient à comprendre là où la parole était insuffisante.

« Lorsque Jolliet fut entré dans la cabane de Guignac, celui-ci lui montra sa femme, qui était vieille. Elle prit la main à notre Canadien, l'embrassa à la française. Sa fille, qui était mariée, en agit de même. Jolliet, voyant le gendre de Guignac lui faire signe que c'était sa femme, et que l'enfant de dix mois environ qu'elle portait était son fils, les embrassa tous trois, n'y trouvant rien de désagréable, et pensant, d'après les embrassements de la grand'mère, que c'était une marque d'amitié honnête et de civilité parmi eux.

« Guignac et sa famille menèrent ensuite nos Français par la main, dans les autres cabanes, où on les reçut partout très bien, avec les mêmes civilités. »

Jolliet pria alors les Esquimaux de chanter et de danser. « Aussitôt seize femmes se mirent en rond et chantèrent, pendant que le second chef dansait au milieu d'elles.

« Notre découvreur trouva que leur danse avait quelque

chose de celle des sauvages du Canada, mais leur chant, partant de voix plus belles, lui parut plus mélodieux.

« Durant toute cette visite, il ne cessa d'observer tout ce qu'il voyait : hommes, femmes, choses.

« Les hommes, d'après ce qu'il rapporte, était bien habillés. Chacun avait un justaucorps de loup marin, une culotte de peau de chien, de renard ou d'ours, avec une paire de bottes, le tout bien passé, bien fait, bien cousu. Les hommes ne parurent pas à Jolliet aussi basanés que nos sauvages ; leurs cheveux noirs étaient coupés au-dessus des oreilles ; leur barbe était noire, mais presque tous se la faisaient. »

Nous ne ferons pas ici de digression ethnologique ; nous dirons seulement que les Esquimaux n'appartiennent pas à la même race que les Peaux-Rouges d'Amérique. L'abbé Ferland semble prétendre que l'on retrouve chez eux les traits caractéristiques de la famille des Samoyèdes et des Lapons. Quant au nom « Esquimaux », il vient d'une expression abénaquise qui veut dire « mangeurs de poissons crus ». Les Esquimaux d'autrefois mangeaient non seulement du poisson sortant de l'eau et non apprêté, mais aussi de la viande crue.

Pour ce qui est du caractère et des « manières » des Esquimaux, Jolliet « reconnut en eux une grande propension à rire, et un esprit comme des façons d'agir tenant plus du Français que du sauvage.

« Les femmes lui semblèrent bien faites, grandes, grasses et grasses ; il ne leur reprochait que d'avoir le nez court ; cependant, avec leur carnation parfaitement blanche, leur voix qui n'avait rien de rude, elles ne laissèrent pas que de lui paraître fort agréables, surtout par la manière dont elles disposaient leurs cheveux. Les jeunes femmes en faisaient une espèce de bouquet sur chacune de leurs oreilles ; elles tressaient le reste, qu'elles met-

taient en rond sur leur tête, ce qui formait comme une belle rose épanouie. »

Il trouva le costume de ces femmes « moins sauvage que celui des Indiens au Canada ». Elles portaient de grandes bottes qui allaient toujours en élargissant et montaient jusqu'à la ceinture, où était fixée une lourde peau de loutre, de caribou ou d'un autre animal. Le buste était couvert d'un justaucorps qui avait des manches « comme les capots des Canadiens, et un capuchon comme la robe des récollets. Ce capuchon, qui était assez grand pour qu'elles portassent leurs enfants dedans, leur servait aussi quelquefois à couvrir leur tête. Derrière ce justaucorps, une grande queue, large de plus d'un demi-pied, descendait à deux doigts de terre ».

On a vu, dans la lettre adressée par Jolliet à M. de Lagny, en 1693, que ces Esquimaux étaient polygames. Ils vivaient l'hiver dans des maisons, l'été sous des tentes. Celles-ci étaient faites en rond, et « couvertes de loup marin passé ». Elle paraissaient propres et nettes. Les lits placés dans les cabanes étaient élevés d'un pied au-dessus de terre; on y étendait des peaux d'ours ou de loups marins pour servir de couvertures pendant la nuit.

Ces Esquimaux mettaient leur eau dans des seaux de cuir de vache marine. On avait dit à Jolliet qu'ils buvaient de l'eau salée. « M. de La Ferté voulut s'en assurer et voir si elle était douce. Il en prit dans la main, mais aussitôt le chef lui fit donner une tasse de bois, dont il se servit pour boire. « L'eau était douce, écrit Jolliet, « et la civilité remarquable. »

« Jolliet qui observait tout avec soin, visita également la rade, où il aperçut trois biscaïennes et un charrois. Ces quatre bâtiments neufs avaient leurs grapins devant et derrière, des mâts, des voiles, des avirons, un baril

d'arcanson, un baril de clous à carvel et demi carvel, une barrique vide et un coffre. Sur une biscaïenne, Jolliet lut en gras caractères: *Jesus Maria Joseph!* Il ne put regarder que dans celle-là, sans voir ce qu'il y avait dans les autres, mais tout paraissait neuf et bien peint. Jolliet se demanda inutilement comment et en échange de quoi les Esquimaux avaient pu se les procurer. »

---

PLUS AU NORD — UNE VASTE BAIE A L'OCCIDENT

Tout la bande annonça son départ et son prochain retour... Hommes, femmes, enfants prirent place dans les biscaïennes après avoir fait aux Français « toutes sortes de civilités et d'amitiés ».

Les explorateurs mirent à la voile presque aussitôt et atteignirent bientôt « un détroit situé vers le 54<sup>e</sup> degré ». Les Esquimaux les suivaient voiles déployées avec leurs quatre embarcations, « et entrèrent dans une baie de plus de quinze lieues de profondeur, où il y avait apparence de rivière ».

Cette baie nous paraît être la Baie des Esquimaux, appelée aussi Estuaire Hamilton (*Hamilton Inlet*), et qui reçoit les eaux du lac Melville et du fleuve Hamilton, venant de l'ouest<sup>1</sup>.

Le vent ayant changé, les explorateurs furent obligés d'entrer dans la baie, où ils pénétrèrent « environ trois lieues dans l'ouest.

« On y tua trois canards, mais on n'y trouva pas de morue. Jolliet depuis son entrée dans le Labrador, n'avait pas vu autant d'arbres qu'il en aperçut en ce lieu.

---

1. Il ne faut pas confondre cette baie avec une autre Baie des Esquimaux, appelée aussi Baie Saint-Paul, voisine de la baie de Brador, ou baie de Phélypeaux ou baie des Espagnols, sur la rive nord du golfe Saint-Laurent, presque à l'entrée du détroit de Belle-Ile. C'est au fond de la baie de Brador que se trouvait l'ancien port de Brest dont il reste encore quelques traces.

« Il pénétra six lieues plus loin dans le N.-O., et N.-N.-O., jusqu'à une pointe de bois sur laquelle deux avirons d'Esquimaux, que l'on trouva, furent plantés debout, dans une île du côté du nord, où le *Saint-François* était mouillé; on la nomma la Pointe-aux Avirons. »

Le dernier jour du mois de juillet, on fit dix lieues vers le nord-est pour sortir de la grande baie, « large d'au moins six lieues et dont on ne voyait pas la profondeur dans l'ouest.

« A midi on prit hauteur; Jolliet estima être par 55° 15' de latitude ».

Le 3 août on se trouvait à 55° 34'. On passa la nuit dans une baie remplie d'îles montagneuses, qu'on nomma la Baie des Montagnes, et l'on entra le lendemain dans une petite baie que l'on appela la Baie de Pachot. Ce nom venait d'être donné lorsque les explorateurs entendirent la voix de plusieurs indigènes, et bientôt apparurent trois biscaïennes bordées de peaux de loups marins et quatorze canots. Toutes ces embarcations étaient remplies d'Esquimaux.

Jolliet ordonna de mouiller en ce lieu, et l'on y demeura trois jours.

« Le chef des Esquimaux se nommait Abenak. Tous vinrent plusieurs fois au navire, hommes, femmes et enfants, et chaque fois ce fut avec les mêmes cérémonies et les mêmes civilités qu'on avait remarquées chez ceux qu'on avait déjà fréquentés. Certains objets firent reconnaître qu'ils trafiquaient avec les Européens . . .

« Le 8, le vent étant devenu favorable pour la route, on les quitta. Mais comme on avait fait six lieues dans le N.-N.-O., et que le *Saint-François* passait entre deux îles, il échoua. La marée baissait alors; il fallut demeurer jusqu'au soir et attendre l'autre marée; lorsque celle-

ci arriva, l'on tira au large sans aucun dommage, quoique la nuit fût mauvaise.

« Le 9, la hauteur du soleil sur l'horizon, avec l'astrolabe à terre, était de 50 degrés. Jolliet estimait pour la hauteur du pôle 55° 45', et la variation de l'aimant de 26' N.-O.

« Par le travers de cette hauteur, il s'offrit à lui une grande baie dont il ne vit pas le fond . . . « Je ne scay pas, « dit-il, où les eaux peuvent traverser, mais elles ont des « vingt et trente lieues de tour, il faut plusieurs voyages « pour les découvrir, et sans doute qu'elles ne sont pas « sans sauvages. Pour du profit, je ne vois pas jusqu'icy « qu'il y en ait beaucoup. Les terres me paraissent fort « ingrates en toutes choses. »

Le 11 août, huit canots et quatre biscaïennes parurent dans la baie. Ils venaient annoncer l'arrivée prochaine du grand chef Amaillouk.


Le lendemain, « aussitôt que le jour parut, on vit arriver vingt-deux canots et trois biscaïennes pleines de femmes, de filles, de garçons de tout âge et de toute grandeur, jeunes et vieilles, petits et grands. C'était Amaillouk et ses gens. Ils traitèrent le peu qu'ils avaient de loups marins et chantèrent à leur mode, faisant paraître beaucoup de joie de voir les Français et de pouvoir par leur intermédiaire satisfaire à quelques-unes de leurs nécessités. »

Ces Esquimaux étaient assez portés au larcin. Leur chef étant resté dans le navire, sur l'invitation de Jolliet, un jeune homme qui l'accompagnait s'empara adroitement d'une boussole — la boussole même de Jolliet — et la passa à sa femme restée dans une chaloupe auprès du navire. Celle-ci mit aussitôt cet objet brillant dans une de ses bottes. Mais elle avait été vue. Jolliet la fit fouiller séance tenante, et l'instrument fut ressaisi en



LA  
 VERITABLE ET VNIQ.  
*Colleg. Methode quebec.*  
 DE NAVIGER  
*Soc. PAR LE Soc.*  
 QUARTIER D'OR  
 LAQUELLE  
 EST PROUVÉE D'UNE MANIÈRE SI FACILE  
 ET ÉCRIVÉE PAR DES PÈRES DE CLAIRS ET DE  
 SAGESSE D'ELLES MÊMES, QUE L'ON PEUT LA FAIRE  
 EN UN PEU DE TEMPS ET DEVENIR PARFAIT PILOTE DE  
 SAUVEUR UNE HEUREUSE NAVIGATION.


IMPRIMÉ  
 Par M. N. COXARDES *Père de Dieu*

*Cat.*  *Soc.*  
*an.* 1744.

A PARIS  
 Chez M. DE LA HARPE, Libraire, Palais National,  
 à côté de l'Hotel de Ville.

M. DC. LXXVIII.  
 AVEC PRIVILEGE DU ROI.

TRACTATUS  
*Colleg. DE quebec.*  
 ECLIPSIBVS  
 SOLIS ET LVNÆ.  
*Soc. EX PARTE SECUNDA Soc.*  
 CHRONOLOGIÆ  
 CHRISTIANÆ  
 P. IACOBI GRANDAMICI,  
 à Societate IESV.

*Cat.*  *infer.*  
*an.* 1744.

PARISIIS,  
 Apud IOANNEM HENAVLT, Bibliopolam-Iuratum,  
 viâ Jacobæ, ad insigne Angelî-Custodis.

M. DC. LXVIII.  
 Cum Permissu Superiorum.

DEUX MANUELS DE SCIENCES EN USAGE AU COLLÈGE DE QUÉBEC, SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS  
 Le professeur d'hydrographie s'en servit-il de 1697 à 1700?



dépit d'efforts aussi comiques qu'ingénieux de la part de la recéleuse. « Ce fut un éclat de rire général tant de la part des Français que du côté des Esquimaux, fort portés par eux-mêmes à la gaîté et même à la raillerie. Le Père récollet en fit l'épreuve en cette circonstance.

« Il était entré dans une de leurs biscaïennes. Là il fut d'autant mieux reçu qu'il faisait des présents aux femmes et aux enfants. Mais il trouva qu'on le recevait trop bien. En effet, c'était parmi les femmes à qui l'embrasserait; les unes l'embrassaient d'un côté, les autres de l'autre, pendant que d'autres vieilles l'inquiétaient de leurs baisers, faisant semblant avec leurs dents de vouloir le manger. *Tcharakou*, paix partout, disait le Père; mais cela ne cessait pas, et le vénérable récollet se trouva fort heureux de rentrer au vaisseau. Depuis lors l'envie ne lui prit plus de retourner faire des présents. »

Jolliet avait eu le talent de s'initier suffisamment au langage des indigènes pour pouvoir, en s'aidant de quelque mimique, s'entretenir avec Amaillouk et ses compagnons. « Toutes les harangues et les cérémonies étant faites, des deux côtés, on quitta la baie, que Jolliet nomma la baie de Sainte-Claire. » On était au 12 août; « c'était la fête de cette sainte, qui était la patronne de sa femme, et Jolliet se consola par un souvenir de ne pouvoir donner à celle-ci de plus près l'expression d'une affection qui durait déjà depuis vingt ans. Ce souvenir, en face de ses enfants et de ses amis, était encore une fête de famille. »

Les jours suivants ne furent marqués par aucun incident important. « On approchait des 56 degrés;... on était déjà à plus de 106 lieues en droite ligne de Belle-Isle, à 15 ou 20 lieues au plus du havre Saint-Pierre. Jolliet ne voyait pas chance de rencontrer sitôt des sauvages dont le trafic pût payer ce que le vaisseau coûtait tous les

jours. On n'avait pas trouvé de morues depuis les 52° 30'; on n'en avait vu que quelques petites aux côtes des Esquimaux; il fallait donc aller ailleurs en chercher pour employer le sel que l'on avait. D'un autre côté, les ancres semblaient trop faibles et les câbles trop usés pour ne pas obliger à prévoir de mauvais temps dans de mauvais mouillages. Le retour fut donc résolu d'un consentement unanime, et l'on songea à trouver un havre pour mettre le navire en état de supporter le voyage. On le trouva le jour même, et le soir, au milieu du souper, qui était fort maigre, faute de gibier et de morue, on put se saisir de deux caribous, une mère et son petit, qui traversaient le havre. « C'était, dit Jolliet, le veau gras dont nous avons besoin. » On se prépara alors à repartir avec ces munitions, heureux, après tout, des résultats de cette exploration, en raison des moyens dont on disposait.

« Quant on fait, dit Jolliet, des découvertes de cette « sorte, avec un navire, en travers des isles, des islots, des « rochers, dans des bayes de dix, quinze et vingt lieues « de large, dont on ne voit point le fond et pleines de bat- « tures, il faut avoir du temps avec une grande expérience, « un bon jugement et une prudence non commune et, « après avoir heureusement réussi, il faut dire, pour avouer « la vérité: « *Soli Deo honor et gloria.* »

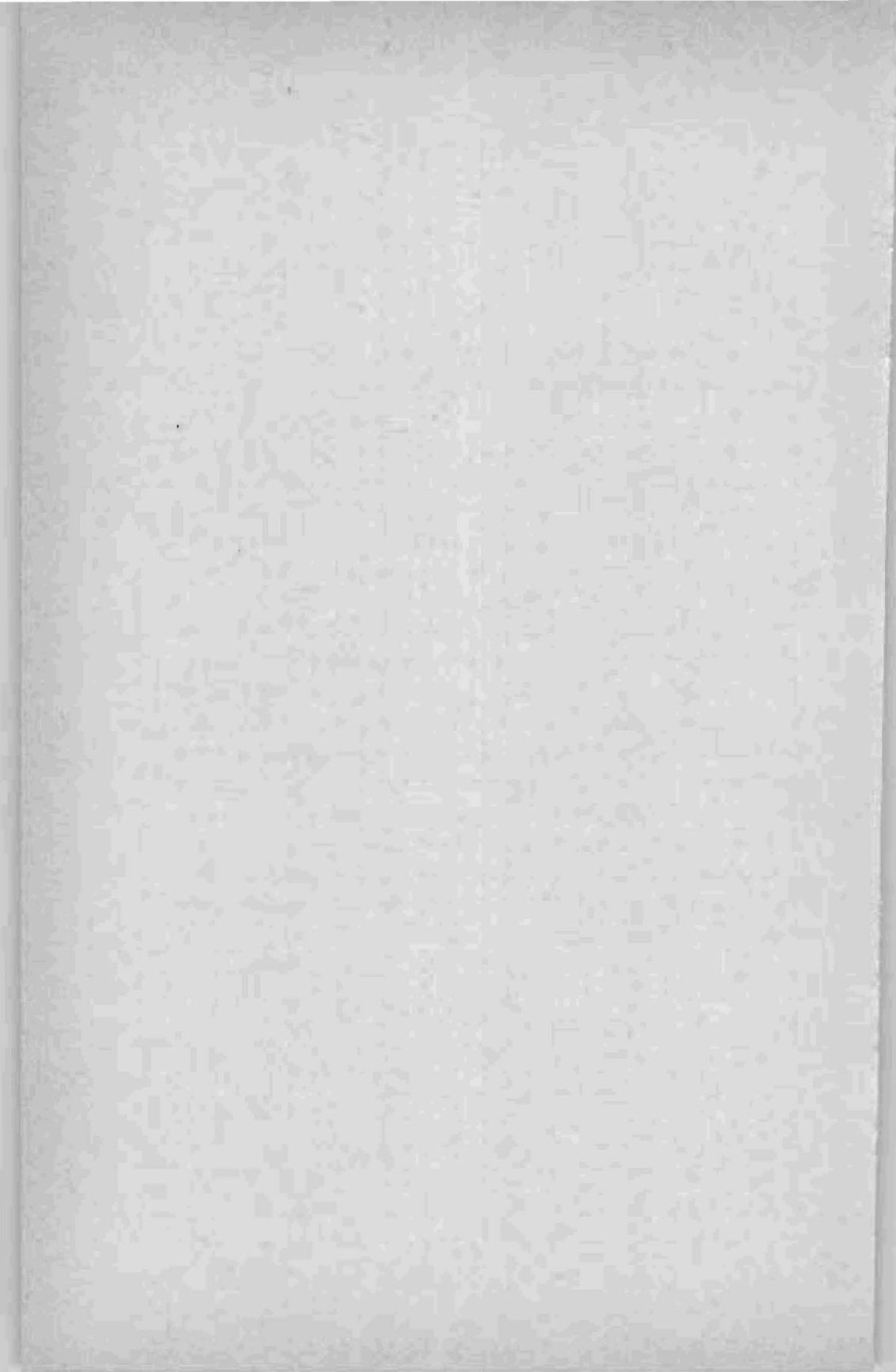
De retour à Québec, Louis Jolliet constata que le château Saint-Louis, l'ancienne résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France, dont la construction remontait à 1647, avait été démoli. Frontenac venait de faire raser ce bâtiment, qui tombait en ruine, et un nouvel édifice était déjà commencé sur les fondements de l'ancien<sup>1</sup>.

1. Le château Saint-Louis occupait le sommet du rocher, immédiatement au-dessus de la rue Sous-le-Fort. Sa célèbre galerie donnait sur le « précipice » que l'on franchit commodément aujourd'hui au moyen d'un ascenseur. Le château réédifié resta le centre de l'autorité du roi de France dans l'Amérique du Nord jusqu'au mois de septembre 1759. Agrandi sous le gouvernement anglais, il fut détruit par un incendie le 23 janvier 1834.

Frontenac s'était temporairement installé dans un corps de garde voisin de l'entrée du fort, d'où il surveillait lui-même les ouvrages, et c'est là que Jolliet alla rendre compte au gouverneur de son expédition chez les Esquimaux.

Les pages qui précèdent ne donnent que peu de renseignements sur les ressources du Labrador comme pays de pêche et de chasse. Elles ne disent rien par exemple, des vaches marines que l'on capture sur ses rives, et dont les peaux mesurent jusqu'à dix-huit pieds de longueur, rien non plus de la chasse au moyac, oiseau dont les œufs offrent une nourriture substantielle d'une saveur agréable, et qui fournit au commerce une quantité considérable de plume et de duvet.

La côte du Labrador est la patrie des phoques (loups marins), que l'on peut abattre par centaines et par milliers tout le long de l'année, mais surtout le printemps lorsqu'ils se réfugient sur les glaces flottantes. Le golfe Saint-Laurent est vraiment l'empire de la morue — empire que des pêcheurs étrangers sont en train de dévaster au moyen d'immenses filets aux mailles d'une finesse excessive. Les eaux du golfe recèlent aussi beaucoup d'autres poissons: saumon, hareng, truite de mer, maquereau, homard, que l'on exporte, comme la morue, dans différents ports de l'Europe et de l'Amérique.



## CHAPITRE QUINZIÈME

Jolliet fait un deuxième voyage en France — Il est nommé «Maître d'hydrographie à Québec» et reçoit la concession d'une seigneurie sur la rivière des Etchemins — La «foy et hommage» sous le régime français — Les enfants de Louis Jolliet — Alliances — Mort de l'illustre explorateur — Où est-il mort? Données incertaines

**L'**EXEMPLE et les récits de Louis Jolliet déterminèrent sans doute un certain nombre d'hommes entreprenants à aller exploiter les ressources des côtes labradoriennes. Le Gardeur de Courtemanche obtint, vers 1702, plusieurs concessions importantes, dont l'une un peu à l'est de Natashquan, et une autre plus près du détroit de Belle-Ile. D'autres concessions avec privilèges furent accordées subséquemment, sur la rive nord du golfe et du détroit, aux sieurs de Brouague, Lafontaine de Belcourt, Pommereau, La Valtrie, Vincent, de Beaujeu, Estèbe, Foucault, Godfroy de Saint-Paul, ainsi qu'à la veuve Fornel et à quelques autres; mais le sieur Constantin paraît être le seul voyageur de cette époque reculée qui ait suivi jusqu'au bout la voie tracée par Louis Jolliet et soit allé explorer les côtes de l'Atlantique habitées par les Esquimaux.

Le bureau des archives de la marine, à Paris, contient plusieurs cartes de Jolliet, qui ont été d'une grande utilité aux géographes du dix-huitième siècle pour la description générale du nord de l'Amérique. La dernière en

date porte le numéro 225, et est intitulée: « Carte de la Baie d'Hudson, et du Labrador », avec la dédicace suivante: « A Monsieur, Monsieur de Villebois, par son très humble et très obéissant serviteur *Jolliet*. A Kekec, le 23 octobre 1699. »

Louis Jolliet était décidément le premier entre ses pairs dans la colonie. Le gouverneur, l'intendant, les directeurs de la ferme du roi avaient en lui une égale confiance. Au mois de novembre 1695, un vaisseau chargé de fourrures expédiées pour le compte des fermiers du domaine, étant sur le point de partir de Québec pour la France, le commandant, M. des Ursins, demanda un pilote expérimenté pour conduire ce vaisseau hors du golfe, jusqu'en plein océan. Il n'y avait alors personne à Québec qui connût le fleuve et le golfe Saint-Laurent aussi bien que Jolliet; les autorités de la colonie le prièrent donc de diriger lui-même la flûte *La Charente* vers les rives de France, ce qui devait lui permettre et lui permit en effet d'expliquer ses cartes et d'exposer ses projets à M. de Lagny, intendant général du commerce<sup>1</sup>.

Le navire quitta Québec vers la fin de novembre, et, d'après certaines indications de l'une des cartes dont nous avons déjà fait mention, Jolliet dut le sortir du golfe par le passage que Jean-Alphonse, le pilote de Roberval, appelait l'*Entrée des Bretons*, au sud de Terre-Neuve, qui était alors la voie ordinaire suivie par les voyageurs de long cours, en s'orientant sur l'Ile-aux-Oiseaux et les îles Brion et Saint-Paul<sup>2</sup>.

Le voyage s'effectua heureusement. Jolliet, muni de lettres flatteuses de la part du gouverneur et de l'inten-

---

1. Le comte de Frontenac écrivit à M. de Lagny, le 2 novembre 1695: « M. de Champigny n'est pas moins disposé que je le suis à ayder Jolliet en tout ce qui se pourra, et il le mérite assurément ».

2. Les autres passages pour sortir du golfe sont le détroit de Belle-Isle et le détroit de Canseau.



dant, fut reçu avec déférence au ministère de la marine, où, d'après un auteur, on lui conféra le titre de pilote royal.

Notre explorateur eut le loisir de se rendre au lieu de la naissance de son père (la province de Brie d'après l'abbé Tanguay, l'Aunis d'après l'abbé Bois), où sans doute il devait avoir encore des parents. Nous sommes sans renseignements sur ce point.

Le culte des ancêtres, qui est un des traits caractéristiques des familles franco-canadiennes, n'avait pas alors acquis le degré d'intensité qu'il a aujourd'hui parmi nous. On dirait que la rupture des liens politiques qui nous attachaient à la France a eu pour effet de rendre plus chers encore les liens du sang qui nous unissent à notre ancienne mère-patrie. La science généalogique devait donc être moins en honneur dans notre Nouvelle-France il y a deux siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui.

De retour à Québec, l'année suivante, Louis Jolliet trouva sa famille augmentée par une alliance à laquelle il avait sans doute donné son consentement avant son départ. Le 30 avril 1696, sa fille Marie-Geneviève, âgée de quinze ans et quelques mois <sup>1</sup>, avait épousé, à Québec, le sieur Jean Grignon, jeune négociant natif de La Rochelle, en France, dont le père avait établi des relations commerciales avec le Canada <sup>2</sup>.

1. Elle était née à l'Islet le 12 janvier 1681, et y avait été baptisée le 17 du même mois.

2. Une fille de Jean Grignon et de Marie-Geneviève Jolliet (Louise Grignon) épousa le baron de Castelneau. Le nom de la baronne de Castelneau figure avec ceux des héritiers de Louis Jolliet et de Jacques de LaLande dans un acte de foi et hommage relatif à l'île d'Anticosti, aux îles et îlets de Mingan, etc., portant la date du 28 mai 1781.

Marie-Geneviève Jolliet, épouse de Jean Grignon, est la seule de sa famille qui se soit établie avant la mort de son père. Trois autres enfants de Louis Jolliet — Claire, Jean-Baptiste et Charles — se marièrent après l'année 1700 :

*Claire* épousa Joseph Fleury de LaGorgendière, sieur d'Eschambault, le 11 mai 1702. Ses nombreux enfants s'allièrent aux familles Langlois, Boudreau, Taschereau, Véron de Grandmesnil, Rigaud de Vaudreuil, Marin de LaMalgue, Trottier Dufy-Désaulniers, Prost (de Saint-Domingue).

Franquelin avait quitté Québec depuis quelque temps, laissant sans titulaire la charge de professeur d'hydrographie qu'on lui avait confiée. Nous voyons par une liste annotée des hommes méritants de la colonie, envoyée en France vers 1696, que Jolliet n'avait pas abandonné son projet de former dans la capitale de la Nouvelle-France une classe d'élèves destinés à se livrer à la navigation. Voici un extrait de cette liste annotée qui est conservée dans la collection Moreau de Saint-Méry, aux archives coloniales de France :

« Le sieur Jolliet, habitant du Canada. — Il a fait la première découverte du Mississipi, Il a fait depuis la carte du Saint-Laurent et celle des côtes du Labrador. Il est passé en France sur la flûte *La Charente*, ayant eu ordre de M. de Champigny de la sortir de la rivière de Québec, ce qui était fort difficile à cause de la saison trop avancée. — Supplie de lui donner l'emploi d'hydrographe à Québec qu'avait le sieur Franquelin. »

Louis Jolliet reçut le titre de professeur d'hydrographie pour le roi à Québec par document daté du 30 avril 1697<sup>1</sup>.

Cette même date se trouve sur l'acte de concession d'une petite seigneurie, non éloignée de Québec, accordée à Jolliet par Frontenac et Champigny, le gouverneur et l'intendant.

Des trois seigneuries que posséda Jolliet, cette dernière est la seule qui ait porté son nom, bien que ce soit la seule qu'il n'ait jamais lui-même exploitée<sup>2</sup>. Elle était con-

---

*Jean-Baptiste* (Jolliet de Mingan) épousa Marie Mars le 11 septembre 1708. Ses enfants s'allièrent aux familles Larchevêque, Taché, Volant de Champlain, Boisseau.

*Charles* (Jolliet d'Anticosti) épousa Jeanne Lemelin le 7 novembre 1714, et eut aussi plusieurs enfants, qui s'allièrent aux familles Caron, Abraham, Cotton, Marcoux, Guichet, Sore.

1. Le document est reproduit à l'appendice I.

2. La paroisse de Sainte-Claire, comté de Dorchester, se trouve dans les limites de cette seigneurie, concédée le 30 avril 1697, que des membres de la famille Taschereau, descendants de Louis Jolliet, ont possédée depuis un siècle et au delà. On lit dans les « Notes sur les registres de Notre-Dame